



# PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2005-2006



*HORIZON 2008*

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Québec 



# PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2005-2006

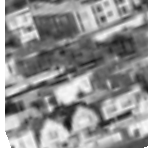
*VERS UNE CROISSANCE ZÉRO DE LA  
DEMANDE D'ÉNERGIE AU QUÉBEC*

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Diffusion  
Agence de l'efficacité énergétique  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau B-405  
Québec (Québec)  
G1H 6R1  
Téléphone : (418) 627-6379  
1 877 727-6655 (sans frais)  
Télécopieur : (418) 643-5828  
Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec 2006  
Dépôt légal - 3<sup>e</sup> trimestre 2006  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 2-550-48072-4  
978-2-550-48072-3  
Publication n° AEE-06-09-18

# TABLE DES MATIÈRES



|   |        |
|---|--------|
| 1. Contexte et enjeux .....               | Page 5 |
| 2. Vision .....                           | Page 6 |
| 3. Mission .....                          | Page 7 |
| 4. Orientations .....                     | Page 7 |
| 5. Conditions préalables .....            | Page 8 |
| 6. Objectifs et axes d'intervention ..... | Page 9 |

# 1

## CONTEXTE ET ENJEUX

---



Le développement durable, avec ses trois dimensions que sont l'économie, l'environnement et la société, est à l'ordre du jour au Québec. Il en va de même pour l'efficacité énergétique.

Les pressions à la hausse sur les prix de l'énergie, tout comme la ratification de l'Accord de Kyoto, placent l'énergie et l'efficacité énergétique en avant-scène au plan international. Au plan québécois, un cadre réglementaire qui amène les distributeurs d'électricité et de gaz naturel à présenter des plans d'efficacité énergétique et le débat sur les sources d'approvisionnement énergétique du Québec contribuent également à susciter un intérêt des citoyens pour l'efficacité énergétique.

### *Enjeux économiques*

En 2005, la dépense québécoise en énergie devrait atteindre 25 milliards de dollars, soit 10 % de la dépense intérieure brute. Une facture d'énergie élevée a un impact sur le revenu disponible des ménages à faible et à moyen revenu. Les mesures rentables d'économie d'énergie améliorent la compétitivité des entreprises et donc de la société québécoise et permettent de soutenir le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique.

### *Enjeux environnementaux*

De façon générale, toute consommation d'énergie comporte des inconvénients pour l'environnement.

Des sommes importantes sont consacrées à la protection de l'environnement, notamment dans la lutte aux changements climatiques. L'efficacité énergétique constitue un des éléments majeurs dans une stratégie dans ces domaines, d'autant plus que les économies d'énergie peuvent servir à financer les mesures.

### *Enjeux sociaux*

Les besoins en énergie ne peuvent être satisfaits sans qu'il n'y ait un impact sur la société québécoise. L'application de mesures d'efficacité énergétique a des effets significatifs sur la qualité de la vie. L'efficacité énergétique contribue à favoriser un consensus sur les initiatives à entreprendre pour assurer la disponibilité de l'énergie requise, et ainsi la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

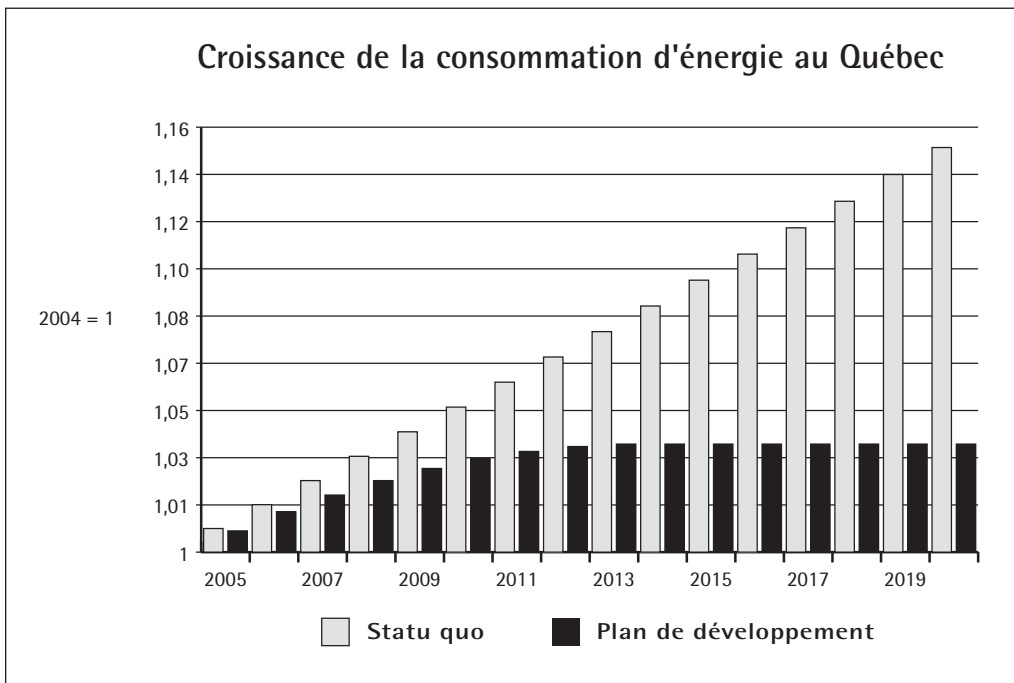
Pour le gouvernement, la précarité des finances publiques est un élément de contexte majeur. Le gouvernement a informé l'Agence qu'il est limité dans sa marge de manoeuvre financière, ainsi que dans les ressources qu'il peut allouer à l'efficacité énergétique.

# 2

## VISION

Faire du Québec un chef de file éconergétique en Amérique du Nord.

Ce défi sera réalisé en intégrant l'efficacité énergétique à tous les aspects de la gouvernance (sociale, économique et individuelle), afin de parvenir à une réduction de l'intensité énergétique de 2 % par année<sup>1</sup>. Avec une croissance économique durable de l'économie québécoise de 2 % par année, le Québec connaîtrait ainsi une croissance zéro de la demande d'énergie.



<sup>1</sup> L'intensité énergétique est la mesure communément utilisée à l'échelle internationale afin d'évaluer l'effort requis en ressources énergétiques d'une économie. Plus l'intensité est élevée, plus la facture énergétique pèse lourd dans l'ensemble des coûts de production des biens et services. Pour l'énergie comme pour les autres ressources, une région devient plus riche lorsqu'elle réussit à faire plus de biens et services, ou au moins autant, avec moins de ressources. L'efficacité énergétique est ainsi au cœur d'une stratégie d'enrichissement collectif et individuel, d'autant plus qu'une utilisation moins intensive de l'énergie améliore la qualité de l'environnement.

L'intensité énergétique représente la consommation d'énergie par unité monétaire du produit intérieur brut (PIB), ou de valeur ajoutée. Par exemple, en 2001, l'intensité énergétique du Québec était de 0,17 tonne équivalent pétrole (tep) par millier de dollars de production (en dollars de 1997) (Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *L'Énergie au Québec, édition 2003*, page 24) (1 tep = 41,9 gigajoules = 11,6 MWh). Il en coûte ainsi environ 100 \$ d'énergie pour produire 1 000 \$ en biens et services au Québec.

# 3

## MISSION

---

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

# 4

## ORIENTATIONS

---

- Mettre en œuvre des interventions auprès des consommateurs afin que l'énergie soit utilisée de manière plus efficace.
- Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et son rayonnement.
- Développer des indicateurs de l'évolution globale en efficacité énergétique au Québec, rapporter annuellement les progrès et proposer des améliorations.



# 5

## CONDITIONS PRÉALABLES

---

Le scénario du statu quo repose sur une croissance économique annuelle de 2,0 % par année, avant inflation, et sur une poursuite de la réduction de l'intensité énergétique au même niveau que pour la période 1991-2001, soit 1,1 % par an.

Le scénario du plan de développement repose sur la même croissance économique, avec une intensité énergétique diminuant progressivement pour atteindre un rythme de réduction de 2,0 % par an de manière durable à compter de 2015 et ainsi, une croissance zéro de la demande d'énergie. Il résultera des efforts de l'Agence ainsi que, notamment, des distributeurs d'énergie, incluant ceux de produits pétroliers.

Comme prévu à son plan de développement 2004-2005, l'Agence a préparé au cours de l'année un document de politique en efficacité énergétique afin d'appuyer le ministre des Ressources naturelles et de la Faune dans la préparation de la future stratégie énergétique gouvernementale. Le présent plan s'inscrit dans la transition vers cette nouvelle stratégie énergétique.

# 6

## OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION



|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>Orientation 1</b> | METTRE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES CONSOMMATEURS AFIN QUE L'ÉNERGIE SOIT UTILISÉE DE MANIÈRE PLUS EFFICACE |
|----------------------|--|

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Objectif 1.1</b> | Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules |
|---------------------|---|

| <b>Axe d'intervention 1.1.1</b> Donner l'exemple dans le secteur institutionnel   |  |
|---|--|
| Indicateur  | Cible  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensité énergétique dans les bâtiments institutionnels, en joules par m<sup>2</sup></li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 10 % à 14 %, selon le réseau, d'ici 2010, par rapport à 2003</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion du Guide sur l'amélioration énergétique et environnementale du transport gouvernemental</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en 2005-2006 des ministères et organismes qui sont responsables de 75 % de la consommation de carburant, sur le guide.</li> </ul> |

| <b>Axe d'intervention 1.1.2</b> Réduire l'intensité énergétique dans les habitations et les bâtiments  |   |
|--|---|
| Indicateur   | Cible (et résultat 2004-2005)   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de maisons et de logements certifiés Novoclimat</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 850 maisons unifamiliales (577),</li> <li>• 1 500 logements sociaux et 300 logements privés (325 logements sociaux et privés)</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensité énergétique des bâtiments neufs dans les codes de l'habitation et du bâtiment, en joules par m<sup>2</sup></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 %, d'ici 2008</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'évaluations énergétiques</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 500 (9 828)</li> </ul>   |

**Objectif 1.2**

Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

| <b>Axe d'intervention 1.2.1</b> Augmenter les connaissances du public, notamment des jeunes, à l'égard de l'efficacité énergétique |   |
|--|---|
| <b>Indicateur</b>  | <b>Cible</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de jeunes ayant participé au concours le Défi de l'EURE</li></ul>                   | <ul style="list-style-type: none"><li>• 5 000 par année</li></ul>         |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de professeurs formés à la sensibilisation à l'efficacité énergétique</li></ul>     | <ul style="list-style-type: none"><li>• 100 par année</li></ul>           |
| <b>Axe d'intervention 1.2.2</b> Donner des conseils visant à réduire la facture d'énergie des ménages à budget modeste             |   |
| <b>Indicateur</b>  | <b>Cible (et résultat 2004-2005)</b>                                      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de ménages visités</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>• 6 200 par année (6 000)</li></ul> |



|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>Orientation 2</b> | FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET SON RAYONNEMENT |
|----------------------|--|

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Objectif 2.1</b> | Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique |
|---------------------|--|

| <b>Axe d'intervention 2.1.1</b>  | Favoriser le développement de nouvelles technologies en efficacité énergétique |
|--|--|
| Indicateur   | Cible  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets de R &amp; D et de démonstration complétés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8</li> </ul>                          |

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Objectif 2.2</b> | Renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique et la diffuser sur les marchés étrangers |
|---------------------|---|

| <b>Axe d'intervention 2.2.1</b>   | Renforcer le créneau de l'efficacité énergétique dans certaines industries |
|---|--|
| Indicateur  | Cible (et résultat 2004-2005)  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets par des Entreprises de services éconergétiques québécoises dans le secteur institutionnel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6</li> </ul>                      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures-personnes de formation-information</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 800 heures par année</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux entrepreneurs Novoclimat Sélect</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 (4)</li> </ul>                  |

| <b>Axe d'intervention 2.2.2</b>   | Augmenter les connaissances techniques en efficacité énergétique des étudiants de programmes ayant un lien avec l'énergie |
|---|---|
| Indicateur  | Cible   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures étudiants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 900 heures par année</li> </ul>  |

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Objectif 2.3</b> | Développer la collaboration sur tout le territoire pour la mise en œuvre d'interventions en efficacité énergétique |
|---------------------|--|

| <b>Axe d'intervention 2.3.1</b>  | Développer l'expertise locale en matière de sensibilisation à l'efficacité énergétique |
|--|--|
| Indicateur   | Cible (et résultat 2004-2005)  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entente avec les organismes afin de déployer sur tout le territoire les activités de promotion de l'efficacité énergétique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 (1)</li> </ul>                              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à des initiatives municipales en efficacité énergétique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3</li> </ul>                                  |

**Orientation 3**

DÉVELOPPER DES INDICATEURS DE L'ÉVOLUTION GLOBALE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC, RAPPORTER ANNUELLEMENT LES PROGRÈS ET PROPOSER DES AMÉLIORATIONS

**Objectif 3.1**

Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives aux indicateurs d'efficacité énergétique et faciliter leur utilisation et leur diffusion

**Axe d'intervention 3.1.1**

Améliorer les connaissances relatives au potentiel en efficacité énergétique pour les utilisateurs de produits pétroliers

| Indicateur   | Cible   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'études de potentiel réalisées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>3</li> </ul> |

**Objectif 3.2**

Conseiller le gouvernement en matière d'efficacité énergétique

**Axe d'intervention 3.2.1**

Donner des avis au gouvernement sur toute question en matière d'efficacité énergétique

| Indicateur   |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Avis et conseils au ministre pour l'élaboration et la mise en œuvre de la future stratégie énergétique gouvernementale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Base continue</li> </ul> |



**Agence de l'efficacité  
énergétique**  
**Québec** 

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

